

Effectif légal du Conseil : 11
Membres en exercice : 11

COMMUNE DE CHEVRAINVILLIERS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 09 octobre 2015

DATE DE CONVOCATION

05/10/2015

DATE D'AFFICHAGE

13/10/2015

L'an deux mil QUINZE, le neuf octobre à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en Mairie de CHEVRAINVILLIERS sous la Présidence de Benoit OUDIN, Maire.

PRÉSENTS OUDIN Benoit, VERHUST Annie, MAZURAS Alexandre, COTILLARD Nicole, DARVILLE Camille, ORIGNE Thierry

EXCUSÉS :

ABSENTS :

REPRÉSENTÉS : Olivier BRIDOU par Annie VERHUST, Franck CARPENTIER à Benoît OUDIN, Christelle SOURDILLE à Thierry ORIGNE, Michèle TURPIN à Camille DARVILLE, Philippe CLERGEOT à Alexandre MAZURAS

Secrétaire de séance : Camille DARVILLE

Approbation du Procès-verbal de la séance du 21 septembre 2015

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2015 est approuvé et signé par tous les membres présents.

Choix du devis de remplacement des menuiseries

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de 2 devis (la SARL DEQUIROT n'ayant pas adressé son devis) concernant le remplacement de l'ensemble des fenêtres du bâtiment de la Salle de Conseil Municipal et de la Salle Associative, et propose d'annuler la délibération n°2015-03-04 concernant le choix du devis pour le remplacement des fenêtres de ce même bâtiment mais simplement côté cour.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à dix voix POUR et une ABSTENTION (Madame COTILLARD) :

- *APPROUVE* ces travaux ;
- *DÉCIDE* d'annuler la délibération n° 2015-03-04 ;
- *DÉCIDE* de retenir le devis de l'entreprise STEPHANE.C pour un montant total TTC de 15 369,60 euros ;
- *DIT* que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2015 ;
- *CHARGE* Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions dans le cadre de la DETR et auprès du Parc Naturel Régional du Gâtinais français ;
- *CHARGE* Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Informations diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de réaliser le parking devant le cimetière, le Conseil départemental a décidé d'attribuer 1 427 € au titre du programme 2015 de répartition des amendes de police ;
- Les vœux du Maire auront lieu le Lundi 18 janvier 2016 à 18h30 ;
- le bulletin municipal est en cours de rédaction ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30

Vu par Nous, Maire de la Commune de Chevrainvilliers pour être affiché le 12 octobre 2015 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

**Le Maire,
Benoit OUDIN**

